

Plénée-Jugon

Rue de la République, la salle multifonctions sort de terre

Une nouvelle ère s'ouvre sur le site de la salle polyvalente. D'ici la fin d'année, un nouvel équipement multifonctions accueillera les manifestations pour un coût de 1,43 million d'euros.

L'initiative

Un site, deux salles

La mairie, maître d'ouvrage du projet, envisage une année de travaux pour donner un nouveau visage à sa salle des fêtes, mise en service au début des années 80. Le projet, confié au cabinet Colas-Durand de Lamballe, consiste à « démolir une partie de la salle existante puis d'en reconstruire une nouvelle partie en l'agrandissant vers le sud ».

Une partie de la salle existante va être réorganisée en sanitaires et locaux techniques. Cet aménagement divisera le bâtiment en deux zones, créant ainsi deux salles indépendantes. L'ancienne cuisine sera réaménagée et une nouvelle aire de stationnement complémentaire réalisée.

Envergure communautaire

La grande nouveauté réside dans la création d'une grande salle d'une jauge maximale de 650 personnes, dotée d'un gradin mobile de 190 fauteuils.

Pour Gérard Le Cam, le projet porte la double vocation de répondre aux attentes des Plénéens mais aussi, plus largement, à celles des habitants du territoire communautaire. « Nous n'avons pas d'équivalent en terme d'équipement sur l'actuelle communauté de communes », rétorque le maire qui a reçu en ce sens un fond de concours de 150 000 € de la communauté de communes Arguenon - Hunaudays (CCAH) destinés à l'acquisition du gradin et d'une partie des équipements scéniques. Le second espace, de 120 à 140 places, s'adressera plus aux familles et aux rencontres associatives.



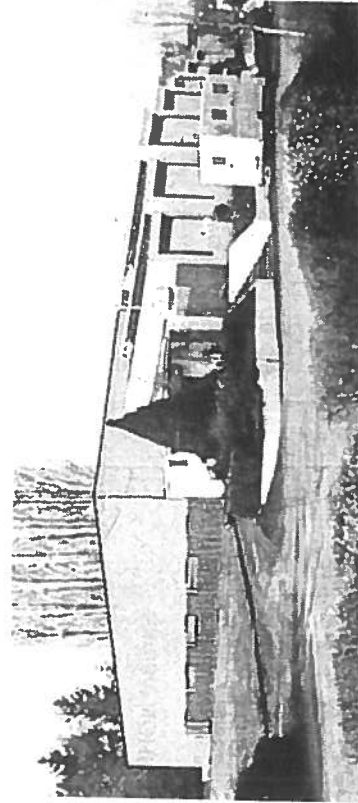
Quinze entreprises interviennent sur l'aménagement de la nouvelle salle multifonctions. Leurs représentants travaillent en étroite collaboration avec la municipalité et le cabinet d'architectes Colas-Durand, réunis lors d'une réunion de chantier.

janvier. Après des travaux de démolition, conduits par l'entreprise Lavigne et de terrassement par la société SRTP, l'entreprise Roussel TP, de Moncontour, va débiter la réalisation du gros œuvre. « Il faudra compter trois à quatre semaines pour voir sortir de terre les murs en béton banché », indique l'architecte David Durand.

Suivra ensuite la pose de la charpente par la société GT Constructions. La municipalité table sur 791 590 € de subventions pour me-

ner à bien son projet. Une participation du département au titre du contrat de territoire est d'ores et déjà acquise. La commune devrait, elle, fi-

nancer ce nouvel équipement à hauteur de 787 000 €.



■ Couleurs et sourires de l'Inde

Exposition. Photographies d'Elisabeth Quintin sur les routes du Rajasthan :

Pléneuf-Val-André

Des animations autour du cir

La bibliothèque s'harmonise avec l'actualité locale que représente le tournage de la série télévisée *l'Accident*, jusqu'au mois d'avril, en proposant deux types d'animations : d'une part un concours d'affiches et d'autre part deux expositions.

Le concours d'affiches s'adresse aux enfants, adolescents et adultes sur le thème « illustration de ton film favori », sur un support de format A3 ou A4 en dessin, gouache, aquarelle, collage ou tout autre technique. Ces affiches sont à déposer, à la bibliothèque, jusqu'au 15 mars et seront présentées lors des expositions « Le cinéma, c'est quoi ? », du 22 février au 12 mars et « Un siècle de femmes

Théâtre et cabaret : deux ren

Deux rendez-vous sur l'agenda de la salle de spectacle du Casino du Val-André : le premier ce samedi, avec une pièce de théâtre et le second, dimanche 21, avec un spectacle de cabaret.

Samedi, à 21 h, Didier Gustin sera l'acteur principal de la pièce d'Eric Le Roch *Bon pour accord*, mise en scène par Luq Hamett. Il sera entouré de Geneviève Gil, Clément Naslin, Kim Schwarck, Juliette Degenne et Nicolas Blaud-Mauduit, dans une comédie autour d'un dîner qui aurait pu être parfait s'il ne s'était transformé en véritable corrida entre les convives.

Tarif plein 35 €, abonnés 32 €, à su

■ Chemin de croix

Méditation du chemin de croix.

Vendredi 12 février, 17 h 30, église

Saint-Benoît, Colas-Durand